

Organisateur - Animateur d'événements musicaux

RÉF | 8606

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Au terme de cette formation en alternance dont la majeure partie se déroule en entreprise, vous serez capable de : Organiser un évènement; Diffuser de la musique; Utiliser le matériel d'éclairage; Utiliser le matériel multimédia; Créer des ambiances; Animer un évènement; Assurer la maintenance du matériel; Créer sa propre activité professionnelle et en maîtriser les aspects de gestion.

Programme

- **Cours Professionnels :**

- **1ère année :**

- Anglais (38h);
 - Sonorisation et traitement du son (38h);
 - Lumière (30h);
 - Musicologie (38h);
 - Techniques de mixage et scratch (38h);
 - Musique assistée par ordinateur (22h);
 - Animation (18h);
 - Sécurité et Hygiène (8h);
 - Electricité - Electronique (22h);
 - Organisation d'événements et Droit d'auteur (22h).

- **2ème année :**

- Organisation d'événements et Droit d'auteur (22h);
 - Son - Lumière - Vidéo (16h);
 - Sonorisation et traitement du son (38h);
 - Lumière (30h);
 - Musique assistée par ordinateur (22h);
 - Infographie (22h);
 - Animation (26h);
 - Musicologie (38h);
 - Techniques de mixage et scratch (30h);
 - Vidéo (34h);
 - Suivi du Travail de fin de formation (8h).

- **Cours de Gestion :**

Droit; Comptabilité; Fiscalité; Commerce; Création d'une entreprise.

- **Pratique professionnelle :**

Formation en alternance. Vous devrez donc être occupé dans la profession sous forme soit :

- d'une **convention de stage** passée entre le candidat et un patron-formateur avec supervision d'un délégué à la tutelle;
- d'un contrat de travail;
- d'une pratique en entreprise (pratique minimum obligatoire pour les personnes qui sont dans l'impossibilité de répondre à l'une des situations reprises ci-dessus).

Le **délégué à la tutelle** est l'intermédiaire à la conclusion de la convention de stage. Il est chargé de tous les aspects administratifs et veille au bon déroulement de la formation pratique en entreprise. (Pour une information, ou un conseil, contactez le lors d'une de ses permanences).

Cette formule en alternance (cours + pratique professionnelle au quotidien) est rémunérée et aboutit souvent à l'engagement du stagiaire au sein de l'entreprise qui l'a accueilli.

Pour obtenir les coordonnées des différents centres de cours, **consultez la fiche formation de l'IFAPME**

- **Attention :**

Le candidat sera occupé dans une entreprise à Bruxelles.

MAIS, les cours professionnels seront suivis dans un **Centre IFAPME.**

Les cours de gestion pourront être suivis à Bruxelles.

Certification(s) visée(s)

Diplôme de chef d'entreprise, homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles, ET Certificat de gestion

Type de formation [Alternance PME](#)

ORGANISATION

Durée 2 ans

Horaire

En soirée et/ou le samedi. Mais dans certains cas des cours peuvent être donnés en journée.

Début Septembre

Coût 325 euros / an

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Etre agé de 18 ans au 31/12 **ET** être porteur du CESI ou du CESDD dans les sections générale, technique ou artistique **OU** être porteur d'un certificat d'apprentissage des Classes moyennes **OU** avoir suivi avec fruit la 6e année de l'enseignement professionnel et avoir obtenu le certificat de qualification **OU** réussir un examen d'admission (connaissances de base en mathématique et en français).

Les ressortissants étrangers hors union européenne doivent satisfaire aux exigences légales de séjour en Belgique.

Remarques

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

[Consultez les modalités d'inscription dans un centre IFAPME sur le site de l'organisme.](#)

Pour s'informer uniquement

Rencontrez un délégué à la tutelle pour toutes questions relatives aux stages ([voir les permanences](#)).

SFPME / IFAPME - Chef d'Entreprise

Organisme

Rue de Stalle 292b
1180 Uccle
Tél: 0800 85 210
<https://www.efp.be/>

